

PROCÈS VERBAL du 22 septembre 2022 à 20 h 30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, CREPISSEON Béatrice, Patrick LEPETIT, Gérard VALLET, Patrice TARDY-JEUNOT, Claude EPARVIER, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Emmanuelle BONNET, Céline DURAND, Nadège SIBEUD, ROBIN Lilian.

Absent : ROUSSET Gérard

Secrétaire de séance : MORGUE Gilles

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 20 juillet 2022 : **Votants : 14, Pour : 14**

1°) Délibération :

Délibération pour la subvention départementale forfaitaire à orientation voirie :

Madame le Maire expose que la commune perçoit la dotation forfaitaire à orientation voirie qui provient du Département de la Drôme. Le calcul de cette dotation repose en partie sur la longueur de la voirie communale (voies et chemins).

Longueur des chemins ruraux revêtus : 390 ml et 920 ml en mitoyenneté avec les communes voisines,
Longueur de la voirie communale : 9990 ml et 1325 ml en mitoyenneté avec les communes voisines.

Votants : 14, Pour : 14

2°) Compte rendu de la réunion Centre Village : décision à prendre concernant le bâtiment Haase :

Madame le Maire explique que l'entreprise Haase demande, à nouveau, le bâtiment situé derrière la mairie. Madame ANTON revient sur sa décision faite auparavant par la mairie. Un permis de construire a été obtenu pour l'agrandissement de son bâtiment néanmoins dès le début du chantier de nombreux surcoûts sont apparus. Mme le Maire demande au conseil de se positionner. Après discussion, le conseil municipal est très partagé c'est pourquoi, il a été retenu de prendre un temps de réflexion supplémentaire, d'attendre le bilan de l'ABF et des autres organismes consultés.

3°) Questions diverses :

Restaurant le Pic Bœuf : Reprise potentielle avec continuité des chambres d'hôtel. Ouverture les soirs, thème bar à vins. Nouveau nom : O'Manthesleau.

Restaurant Chez le Père Chaussy : Les futurs acquéreurs ont été reçus en Mairie et ont présenté leur projet : Conservation du restaurant avec l'utilisation de produits frais et produits régionaux. Projet de création de chambres d'hôtes, ouverture midi et soir.

ADN : Lundi 26 septembre 2022 commence la pose des nouveaux poteaux et tirage des câbles pour la fibre optique.

Clocher, sacristie : Contrôle du clocher par l'entreprise BODET.
Concernant la rénovation de la sacristie, un appel d'offres a été lancé, la commune a reçu 3 propositions.

OAP des poiriers : Un promoteur doit présenter son projet en Mairie, le 27 septembre.

Travaux de voirie : Réfection de l'enrobé sur la RD 137 (route de Lens Lestang) début octobre.

Recensement : La commune recherche un agent recenseur.

Forum des associations : Environ 500 personnes ont participé.

La séance est levée à 22 h 50.